

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DOMINIQUE VOYNET VEUT INTERDIRE LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE SON PERSONNEL



IL FAUT CROIRE QUE LA MOBILISATION DU PERSONNEL FAIT PEUR À LA MAIRE

Dans un mail en date du 27 janvier, l'adjointe au personnel de Dominique Voynet informe la présidente du Comité des œuvres sociales (COS) du personnel qu'elle interdit aux agents de participer aux assemblées générales du COS décidées par tous les administrateurs du Comité (CGT, FSU et CFDT). Cette décision est une première. Pratique en totale contradiction avec le discours affiché de la maire qui dit respecter le dialogue social. Une fois encore, Dominique Voynet fait le choix de la confrontation au lieu du dialogue et de la concertation.

DEUXIÈME DÉFIANCE À L'ÉGARD DU PERSONNEL EN MOINS D'UNE SEMAINE

Mardi 24 janvier, pour exprimer leur « ras-le-bol », après avoir débattu en assemblée générale de la politique sociale de Dominique Voynet en direction du personnel de la Ville de Montreuil, des agents communaux se sont spontanément rassemblés sous les fenêtres de la Maire. En guise de dialogue, la municipalité a transformé l'Hôtel de Ville en bunker en condamnant immédiatement tous les accès et n'a pas manifesté le souhait de rencontrer une délégation.

LE PERSONNEL NE CÉDERA PAS AUX MENACES

Le débat sur l'avenir du COS doit avoir lieu, aussi, les deux assemblées générales du mardi 31 janvier sont maintenues. Face aux pressions, la CGT met tout en œuvre pour permettre au personnel de participer à ce temps d'échange.

CONTACT PRESSE

Laurent Grimmonprez, secrétaire général du syndicat CGT des territoriaux

06 25 64 12 65 – cgt@montreuil.fr